

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

Présents :

BACCHETTE Laurence, DOYELLE Olivier, MANENT Vincent, MONTOIS Jacques, MOUTIEZ Sabine, PLANCQ Gérard, SAGNIER Jérôme, VANDEWALLE Eglantine

Absents excusés : CANON Cécile, pouvoir à DOYELLE Olivier, NOTTEBAERT Fabrice pouvoir MONTOIS Jacques, WAELPUT Lionel.

Absents : HUMEZ Bernard, OMIETANSKI Bernard

Monsieur DOYELLE Olivier secrétaire de séance.

Séance ouverte à 19h10, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire.

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à ajouter en questions diverses : une participation adhésion sport, placement d'une partie d'emprunt, accompagnement de personne. Approuvés

Procès-verbal de séance en date du 8 septembre 2017

Suite à la remarque faite auprès d'un élu, il a été demandé de numéroter les pages des PV.

PV a été approuvé à l'unanimité.

Modifications des délibérations

Indemnités des Elus :

Suite à la demande de la Préfecture de rectifier la délibération relative aux indemnités et notamment de ne pas préciser la date de prise d'effet de la délibération et d'indiquer sur le tableau que les indemnités sont allouées, Monsieur le Maire a proposé aux membres du conseil de transmettre une nouvelle délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Délégations au Maire

Compte tenu de la demande de la Préfecture de présenter une nouvelle délibération relative aux délégations du conseil au maire fixant des limites et après discussion, il a été décidé de reporter le point à une prochaine séance de conseil afin de définir les limites. Report approuvé à l'unanimité.

Désignation des Délégués CCAS

Pour faire suite à la démission de Mme DUHEM Désirée, de Mme MESUROLLE Hélène et de Mme LEFEBVRE Marie Noëlle du conseil municipal, l'Assemblée doit désigner de nouveaux membres administrateurs du CCAS .

Après discussion, Monsieur le Maire a présenté les membres élus pour siéger au CCAS dont Monsieur Jacques MONTOIS Maire Président : Monsieur Gérard PLANCQ, Madame Cécile CANON, Monsieur Bernard OMIETANSKI, Monsieur Olivier DOYELLE, Monsieur Lionel WAELPUT, Monsieur Bernard HUMEZ.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Participation Sportive

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée qu'il a reçu plusieurs demandes de personnes de plus de 60 ans concernant une demande de participation aux adhésions aux associations sportives qui ont augmenté – Monsieur le Maire a demandé l'avis de l'assemblée . Après discussion les membres du conseil sont d'accord sur le principe et ont demandé de se rapprocher du CCAS. Approuvé à l'unanimité.

Placement Emprunt

Monsieur le Maire a rappelé que la commune a contracté un emprunt d'un montant de 1 400 000€ pour la construction de la salle de sport. Après avoir fait le point sur le coût du projet global (en phase APD) ce dernier dépasse d'environ 40% le montant initialement prévu. Le choix a donc été fait avec l'ensemble des partenaires de revenir à un projet en réelle adéquation avec les besoins de la commune et sa capacité financière.

Nous avons rencontré un représentant de la Caisse des Dépôts, organisme emprunteur, afin d'annuler le prêt initialement contracté, et d'en souscrire un nouveau d'un montant de 500 000€ qui aurait pu être remboursé deux ans après la réception de la salle. Cette démarche n'est malheureusement pas possible dans la mesure où le versement de la totalité de cet emprunt a été demandé par l'ancien maire pour le mois de juin 2017.

Un remboursement anticipé de ce prêt coûterait à la commune environ 300 000 €.

Monsieur le Maire a donc demandé à l'Assemblée de l'autoriser à placer dans les plus brefs délais 1 400 000 € et de faire les démarches nécessaires auprès du trésorier. Monsieur le Maire a demandé aux élus de travailler sur une réflexion de projets d'investissement. Approuvé à l'unanimité.

Accompagnement déplacements

Monsieur DOYELLE Olivier, Adjoint au Maire, a expliqué à l'Assemblée, qu'il est souhaitable de faire une convention et de nommer une personne dans le cadre des déplacements de Monsieur SAGNIER Jérôme, Conseiller Municipal délégué, afin de ne pas omettre un rendez-vous voire une réunion. Un planning serait mis en place entre les 2 parties .

La personne retenue est une habitante de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 20h05